Décision 08-D-02 du 12 février 2008

relative à une demande de mesures conservatoires présentée par la Free SAS et concernant l'accès aux infrastructures de génie civil de France Télécom dans le cadre du déploiement de boucles locales optiques résidentielles de type FTTh

Posted on: 12 février 2008 | Secteur(s) :

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Free SAS
Dispositif(s)	Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	France Télécom

Lire

le texte intégral de la décision

385.16 Ko

le communiqué de presse